

Raphaëlle Branche
« Papa, qu’as-tu fait en Algérie ? »

Enquête sur un silence familial

Éditions La Découverte, septembre 2020

Introduction. Une guerre sans mots ?

Dans les marges de mon premier livre sur la guerre d’Algérie, publié en 2001, Antonin avait tracé de nombreux points d’exclamation et noté quelques remarques. À la fin, j’invitais les lecteurs à s’emparer de cette histoire pour en faire d’autres récits. Il avait noté en face : « Ça, c’est pour nous, Papa ! » Il prêta ensuite le livre à son père. Celui-ci dévoila alors longuement à son fils des pans de son passé algérien ; Antonin en fit un roman¹. Plus tard, il me montra le volume annoté et les points d’exclamation. En 2013, j’ai mené un entretien avec lui sur la place qu’avait occupée la guerre de son père dans sa famille. Il accepta de participer à ma nouvelle enquête en transmettant mes questionnaires à sa mère et à sa sœur. Le cœur n’en serait pas l’expérience de la guerre, mais ses traces dans les familles françaises.

Au cours de mes recherches, ces traces s’étaient peu à peu imposées à moi comme un sujet à part entière. Je pouvais revisiter l’ensemble des enquêtes que j’avais réalisées sous cet angle. Je repense par exemple à ce conscrit qui avait dénoncé publiquement les méthodes utilisées par l’armée française en Algérie, lors d’une permission en 1959. Avant notre rencontre, j’avais reçu de lui un long récit à la première personne relatant son séjour là-bas. Il m’y remerciait explicitement d’avoir réveillé ses souvenirs. Mais quand j’arrivai chez lui, il me parla d’abord de l’effet de son récit sur sa fille : elle lui avait reproché d’avoir offert à une inconnue un récit qu’elle aurait aimé connaître. Quant à son épouse, elle souhaita assister à tout notre entretien. Dans cette attente déçue de la fille, dans cette présence tenace de l’épouse qui voulait aussi raconter son expérience de la guerre, se tenait déjà l’objet d’un autre livre. Il m’a fallu quinze ans pour en saisir l’importance historique et quelques années de plus pour réaliser l’enquête permettant de le documenter.

¹ Antonin VARENNE, *Le Mur, le Kabyle et le marin*, Viviane Hamy, Paris, 2011.

Nombre de familles françaises sont habitées par les traces de cette guerre qui ne fut officiellement reconnue comme telle qu'en 1999. Ceux qui l'ont faite sont des pères, des maris ou des frères, envoyés de l'autre côté de la Méditerranée quand ils avaient vingt ans. Souvent résumées à des silences ou à de très rares récits, les traces de leur expérience là-bas ont été un des éléments constitutifs de leurs familles, au gré des décennies qui nous séparent aujourd'hui de cet événement majeur de l'histoire française contemporaine. Comprendre ce qui s'est joué dans les familles et comment la guerre a été vécue puis racontée et transmise, c'est éclairer d'une manière inédite la place de cette guerre dans la société française.

Pour saisir ce qui a pu se dire dans les familles françaises depuis les années 1950, il faut partir du fait que les familles sont des lieux de relations et d'attachements. Cette dimension est fondamentale pour saisir ce qui est dit comme ce qui est tu en leur sein². Elle est aussi prise dans le temps : on n'est pas père de la même manière en 1960, en 1980 ou, *a fortiori*, en 2000 ; on n'attend pas la même chose d'un enfant non plus. Parce qu'elles sont des espaces fondamentaux de transmission de valeurs et de récits et qu'elles contribuent à l'identité de chacun de ses membres comme à l'existence du collectif familial, les familles sont un chaînon essentiel pour saisir le poids de l'expérience algérienne en France. L'étude de ces transmissions familiales éclaire aussi les mutations des familles françaises des années 1930 à nos jours. Ce qui est transmis renvoie en effet autant au contenu de la transmission qu'à ses conditions. Non seulement on ne raconte pas tout à ses enfants (ou à sa femme, ses parents, ses frères et sœurs), mais on ne fait pas le même récit selon les périodes de sa vie ou les moments historiques traversés.

Faire l'histoire d'un silence

Pourquoi les anciens appelés ont-ils peu raconté à leurs proches, notamment à leurs enfants ? Pourquoi les familles découvrent-elles tardivement l'importance de cette expérience ? Parfois après le décès des hommes eux-mêmes ? Si les vécus de cette guerre de plus de sept ans sont marqués du sceau de l'extrême diversité, l'impression

² Le sociologue François de Singly parle ainsi de la « dimension relationnelle de la famille moderne » (*Le Soi, le couple et la famille*, Nathan, Paris, 1996).

de silence est ce qui domine³. Quels que soient l'endroit, le moment, le grade en Algérie, quels que soient l'origine sociale, le niveau de diplôme, le métier, les hommes qui ont participé à ce conflit sont décrits comme ayant peu transmis, au moins jusqu'aux années 2000. Dès lors, les explications de cette faible transmission sont sans doute moins à chercher dans le détail des expériences combattantes que dans les conditions ayant ou non permis sa possibilité, dès la guerre puis pendant des décennies. Plutôt que de se pencher exclusivement sur ce qui s'est passé en Algérie, l'analyse doit alors considérer ce qui a formé le premier espace pour dire (ou non) l'expérience : leurs familles. En effet, les silences des hommes ne sont pas solitaires : ce sont des silences familiaux, au sein d'une société française longtemps oublieuse de son passé algérien.

Ces « structures de silence » sont historiques⁴. D'une part, elles renvoient à des contextes sociaux, politiques, culturels qui pénètrent les familles et les conditionnent en partie. Des normes existent, dans la société française, sur ce qu'il est possible, désirable ou pas de dire et d'entendre sur la guerre d'Algérie. Ces normes ont varié dans le temps. D'autre part, les structures de silence renvoient à des situations de communication internes aux familles (il n'est pas toujours possible de parler) qui, elles aussi, sont prises dans le temps. Ainsi, la valeur attribuée à la parole d'un père ou à la question d'un enfant a connu d'importants changements dans la seconde moitié du XX^e siècle. Ces changements ont, en retour, influencé les transmissions de l'expérience algérienne dans les familles.

Si une telle étude n'a jamais été menée, d'autres conflits ont pu donner lieu à ce genre de questionnements. Il faut toutefois les lire avec prudence quand on réfléchit à la guerre d'Algérie tant les contextes sont différents, qu'il s'agisse des conflits, des sociétés ou encore des familles.

Prenons par exemple la Seconde Guerre mondiale et la Shoah, étudiées soit du côté des familles des victimes juives, soit du côté des soldats allemands ou autrichiens. Dans les deux cas, il a fallu articuler une transmission dans le cadre familial avec un événement historique perçu comme exceptionnel par les sociétés qui l'avaient vécu.

3 Jean-Charles JAUFFRET, *Soldats en Algérie*, Autrement, Paris, 2000.

4 J'emprunte cette expression à Christina D. WEBER, *Social Memory and War Narratives. Transmitted Trauma among Children of Vietnam War Veterans*, Palgrave Macmillan, Basingstoke, 2015.

Dans les deux cas, les travaux ont montré que dominait une perception familiale de l'expérience comme ayant été une expérience de victimes avec une marge d'action réduite⁵. La situation est peu comparable avec la France. Non seulement la guerre d'Algérie n'a pas été perçue comme hors normes, mais, pour beaucoup de Français, ce conflit lointain et peu meurtrier n'a pas été appréhendé comme une guerre pendant longtemps. Reste qu'on peut trouver dans ces travaux matière à réflexion, en particulier sur le silence comme modalité de la communication dans les familles. Car il y a bien eu, en Algérie, des expériences dont les anciens appelés ont pu considérer qu'elles ne pouvaient être dites ou qu'elles ne pourraient être entendues.

Une autre comparaison revient plus souvent, généralement pour dénigrer la situation française : les États-Unis et la guerre du Vietnam. Effectivement, les travaux réalisés sur ce conflit identifient très tôt l'importance des traumatismes de guerre chez les anciens soldats et ces traumatismes sont pensés et appréhendés comme un problème social autant qu'individuel. On trouve des études sur la criminalité des anciens combattants, leur alcoolisme, leur violence en général et dans leur famille en particulier, etc. La prise en charge psychologique mise en œuvre aux États-Unis très rapidement après la fin du conflit intègre la dimension familiale. Le contraste avec le cas français est saisissant sur tous ces points : en France, il n'existe quasiment aucune étude sur les anciens d'Algérie et leurs traumatismes, qu'il s'agisse de travaux de médecine ou de sciences sociales, la prise en charge psychologique a été très tardive et la réflexion sur les impacts dans les familles absente. Pourtant, si les travaux sur le cas états-unien peuvent nous aider à réfléchir, ils doivent être maniés avec précaution, pour au moins trois raisons.

Tout d'abord, la guerre du Vietnam ne fut pas une guerre coloniale. Au contraire, la France fut présente en Algérie depuis 1830. Quand la guerre commence, en 1954, les Algériens sont considérés non seulement comme des membres de l'Empire français, mais comme des citoyens français – ce qui n'exclut pas les discriminations. Ainsi, parmi les appelés français, se trouvent des Algériens conscrits. Bien plus, la métropole abrite plus de 200 000 originaires d'Algérie en 1954 et leur nombre passe à 350 000 en

⁵ On peut citer ainsi Helen EPSTEIN, *Le Traumatisme en héritage*, La Cause des livres, Paris, 2005 (version originale 1979) ; Peter SICHROVSKY, *Naître coupable, naître victime*, Maren Sell, Paris, 1987 (version originale 1985) ; plus récemment, Harald WELZER, Sabine MOLLER, Karoline TSCHUGGNALL, « *Grand-père n'était pas un nazi* », Gallimard, Paris, 2013 (version originale 2002).

1962 : ils sont alors chez eux en France. La fin de la guerre est aussi celle de l'empire colonial et l'effondrement d'une vision du monde dans laquelle les Français avaient été invités à communier depuis au moins quatre générations. Le lien entre les deux pays continue après l'indépendance, puisqu'au dernier recensement français de 2012, les Algériens sont 470 000, à quoi il faut ajouter leurs enfants souvent citoyens français.

Ensuite, la guerre du Vietnam n'a pas mobilisé l'ensemble des conscrits de la période. Au contraire, en France, c'est toute une génération qui fut concernée et pas seulement les moins fortunés ou les moins chanceux. La mobilisation a d'abord été limitée et progressive puis, après avoir privilégié le rappel des hommes ayant déjà effectué leur service militaire (disponibles ou réservistes pour les officiers), le gouvernement décida, au printemps 1956, que tous les hommes de vingt ans pourraient partir en Algérie, pour tout ou partie de leur service sous les drapeaux. Qu'ils soient nés en métropole ou dans les départements d'outre-mer, en Algérie comme aux Antilles⁶, tous sont concernés et les dispenses sont rares. Tout au plus contribuent-elles à retarder le départ des étudiants. Si les chiffres sont sujets à d'importantes variations selon les sources, notamment du fait que les hommes étaient mobilisés pour l'« Afrique du Nord », qui comprenait aussi le Maroc et la Tunisie⁷, on peut considérer comme minimal le chiffre d'1,5 million de conscrits⁸ sur une population française qui passe de près de 43,3 millions à plus de 46,4 millions pendant ces années⁹.

Enfin, la comparaison avec les études sur la guerre du Vietnam met l'accent sur les traumatismes psychiques ou les cas d'anciens combattants perturbés par l'expérience de guerre et rentrés inadaptés à la vie civile. Si elle met en relief la faible considération

6 Voir la thèse en cours de Karine Sitcharn.

7 Voir la mise au point de François BUTON, « Une “génération du feu” ? Perspectives de recherche sur les appelés de la guerre d'Algérie », *Pôle Sud*, vol. 36, n° 1, 2012, p. 31-48 ; et dès 1963, l'article très utile des démographes Claude VIMONT et Jacques BAUDOT, « Étude des caractéristiques sanitaires et sociales des jeunes du contingent. 1. Le nombre d'exemptés et de sursitaires aux conseils de révision, des classes 1955 à 1964 », *Population*, n° 3, 1963, p. 499-530.

8 Pour la commodité de lecture, j'ai choisi quand j'employais un pluriel de les désigner tous comme soldats et appelés, sans revenir à chaque fois sur ces distinctions de statut ou sur des différences de grade (les conscrits pouvant être simples soldats, sous-officiers ou officiers de réserve comme aspirants ou sous-lieutenants).

9 Voir Roland PRESSAT, « La population active en France. Premiers résultats du recensement de 1962 », *Population*, n° 3, 1963, p. 473-488. Dans cet article, l'auteur estime à 100 000 le nombre de militaires de carrière servant annuellement hors de métropole entre 1954 et 1962.

dont ont pu bénéficier les soldats français à leur retour, en particulier quand ils eurent des difficultés d'adaptation, elle ne doit pas laisser penser que tous ces soldats sont revenus traumatisés d'Algérie ou ont développé des troubles psychologiques du fait de leur expérience là-bas.

Plus pertinente est la comparaison avec la situation rencontrée par les combattants soviétiques en Afghanistan puis à leur retour. Cette guerre perdue mobilisa pendant près de dix ans tous les conscrits pour des opérations aux contours mal définis, qui furent cachées à l'opinion publique nationale. Là-bas, les soldats firent l'expérience de violences spécifiques ignorant les lois de la guerre. L'analyse des récits qu'ils firent à leur retour en Union soviétique révèle l'importance d'une violence sans retenue, justifiée par les impératifs de la guerre de contre-insurrection et devenue incompréhensible et largement inaudible après la défaite. Cela n'empêcha pas ces anciens combattants de lutter pour leur reconnaissance et leurs mères de s'organiser afin de les soutenir¹⁰, dans un monde qui avait largement disparu puisque l'empire soviétique sombra quelques années plus tard.

Cette disparition d'un monde dépasse le cadre d'une guerre perdue, voire d'une défaite fondatrice. Les Français ont été du mauvais côté de l'histoire. Non seulement la guerre fut menée au mépris souvent des lois de la guerre, mais son échec signifia la fin d'un projet politique global justifiant la place de la France dans le monde et la vision que les Français avaient d'eux-mêmes. Après 1962, la société fut exposée à une transvaluation, une révision radicale des valeurs¹¹. L'expérience qu'avaient eue les soldats en Algérie les rattachait à ce monde officiellement disparu. Or nul ne sait ce que sont devenues ces représentations coloniales et impériales dans la France d'après 1962. Nul ne sait où sont passées les idées de progrès, de modernité et d'émancipation dont la France se voulait porteuse même en faisant la guerre en Algérie. Nul ne sait ce que sont devenues les justifications de la loi du plus fort et de l'usage de la force appliquée sur des peuples considérés comme inférieurs. Ont-elles disparu aussi rapidement que l'on descend un drapeau de son mât ? Sont-elles, au contraire, revenues en France avec les soldats ? La comparaison avec la guerre soviétique en

10 Jan Claas BEHREND, « "Some call us heros, others call us killers". Experiencing violent spaces : Soviet soldiers in the Afghan War », *Nationalities Papers*, 2015.

11 Françoise SIRONI, « Les vétérans des guerres "perdus". Contraintes à la métamorphose », *Communications*, n° 70, 2000, p. 257-270.

Afghanistan indique des pistes fécondes sur ces questions reliant expérience de la guerre, conditions familiales et sociales au retour et contexte historique. Mais les travaux existants ne suivent pas ces liens au-delà du retour.

Porter le regard sur plusieurs décennies permet en tout cas de percevoir le poids des configurations familiales sur les récits produits et d'identifier les facteurs de changement, au sein des familles ou dans la société.

Enquêter

Les proches constituent le premier cercle dans lequel se réinscrit le soldat à son retour. Ils attestent qu'il est bien le même ou, au contraire, qu'il a changé. Ces enjeux sont d'ailleurs présents dès la guerre elle-même et les premières narrations faites pendant le conflit. Pour le jeune appelé, parler signifie non seulement rendre publique une expérience ou un ressenti, mais aussi s'exposer aux remarques et aux questions, voire aux désaccords¹². C'est pourquoi l'étude de la transmission doit dépasser les paroles explicites. C'est plus largement tout ce qu'on transmet que je tente de saisir en analysant les mots et les gestes, en cherchant à revenir aux choix qui ont été faits (changer de métier, déménager, quitter sa fiancée, avoir des enfants...), en interrogeant leurs liens avec la guerre. Les appelés ont rapporté des photos ainsi que des objets, témoignages discrets d'un vécu qu'on souhaite partager même si c'est à la marge. Ils sont revenus avec des goûts et des dégoûts nouveaux : la musique, les paysages, les couleurs... Ils ont gardé aussi au fond d'eux-mêmes des maladies ressurgissant à intervalles réguliers, tel le paludisme, ou des cauchemars traversant la nuit, indices pour leurs proches de zones d'ombre travaillant en sourdine.

Objets, sensibilités à fleur de peau ou goûts nouveaux : autant de supports pour raconter et interroger. Autant de supports pour banaliser ou, au contraire, sacraliser : dans les deux cas, figer une relation au passé sans qu'elle soit toujours nettement identifiée par les proches, que ce soit parce qu'« il ne fallait pas en parler » ou parce que « ça avait toujours été là, on ne savait pas pourquoi ». Ces témoignages matériels pouvaient être les parties émergées d'un iceberg de sentiments ou les uniques restes d'une expérience reléguée, refoulée, devenue – peut-être – inaccessible. Les objets et

¹² Marcelo PAKMAN, « The epistemology of witnessing : memory, testimony, and ethics in family therapy », *Family Process*, vol. 43, n° 2, 2004, p. 269.

leurs devenirs sont particulièrement intéressants : conservés ou négligés, hérités ou délaissés, certains sont toujours en bonne place dans les intérieurs. D'autres ont été jetés pour différentes raisons. La correspondance tient une place à part : gardée, détruite, partagée, emportée dans la tombe, relue ou mise sous clé, l'histoire de ses appropriations successives offre un fil conducteur pour approcher des relations intrafamiliales que les autres sources viennent compléter.

Pour cette enquête, j'ai cherché à documenter les deux familles dans lesquelles se sont inscrits ces hommes : celle de leur enfance d'abord, composée de leurs parents, frères et sœurs (leur adelphie¹³), et celle formée ensuite de leur épouse et, le plus souvent, de leurs enfants. Outre les anciens conscrits eux-mêmes, je me suis donc intéressée à tous les membres de leurs familles et j'ai réalisé des questionnaires pour eux, leurs épouses¹⁴, frères, sœurs, filles et fils (les parents étant, pour des raisons évidentes, exclus). J'ai contacté plusieurs associations d'anciens combattants pour leur présenter mon projet, que j'ai aussi annoncé en ligne sur mes pages professionnelles. Au cours des nombreuses années qu'a duré cette enquête, j'ai communiqué des questionnaires à toutes les personnes intéressées que je rencontrais pourvu qu'elles soient membres d'une famille dont un homme avait été conscrit en Algérie et originaire de métropole. Chaque questionnaire était accompagné d'une fiche d'identité sur ce proche. À la fin, j'invitais la personne qui répondait à parler de l'enquête aux autres membres de la famille et à leur proposer d'y répondre. Trente-neuf familles ont émergé des près de trois cents questionnaires que j'ai reçus et sur lesquels ce travail s'appuie majoritairement, en les comparant à l'enquête orale menée en 2005 par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) auprès d'anciens combattants¹⁵ et aux documents conservés à l'Association pour l'autobiographie (APA). Il a pu aussi bénéficier de fonds d'archives rarement ou

13 À la différence de l'anglais ou de l'allemand qui ont un mot pour désigner les frères et sœurs humains (*siblings* et *Geschwister*), le français utilise ce mot pour désigner la « réunion de plusieurs étamines par la soudure de leurs filets » (d'après le *Trésor de la langue française*). Formé sur la racine grecque « adelphe » (commune aux mots grecs signifiant sœur et frère) et non sur les racines latines « frater » ou « soror », il permet de désigner le groupe des frères et sœurs sans préjuger de la domination d'un sexe ou l'autre.

14 Afin de rendre visible la relation pour laquelle elles ont répondu à l'enquête, les femmes sont mentionnées sous leur nom de femmes mariées quand elles répondent à propos de leur mari et sous leur nom de jeune fille quand elles ont répondu à propos de leur frère. Pour celles qui auraient répondu pour les deux, cela est précisé. Pour distinguer les femmes mariées des sœurs, la mention (ép.) pour épouse apparaît à côté du nom la première fois.

jamais étudiés, tels ceux des hôpitaux psychiatriques¹⁶¹⁷.

Ces familles forment le cœur de ce livre. Quatorze d'entre elles m'ont aussi transmis des documents personnels de l'époque de la guerre (correspondances, journaux intimes essentiellement) et six des documents postérieurs¹⁸. Pour accéder aux premières impressions et aux premiers échanges sur l'expérience de l'Algérie, les documents contemporains des événements, transmis par les familles ou conservés à l'APA, ont été préférés à ceux qui auraient été réalisés *a posteriori*. En revanche, ces derniers ont été nécessaires pour réfléchir aux évolutions des récits.

Comme d'autres historiens¹⁹, je n'imagine pas travailler sur ce conflit si proche sans aller directement m'entretenir avec les principaux intéressés. Il ne s'agissait pas seulement des anciens appelés, mais bien de leurs familles. À côté d'entretiens individuels, j'ai donc choisi de réaliser plusieurs entretiens familiaux réunissant, autour d'un homme, son adelphe ou ses enfants et son épouse. Je pouvais ainsi observer les interactions à l'œuvre, repérer des idiomes spécifiques, tout autant que des interrogations explicitées devant moi sur tel ou tel aspect de la vie familiale ou de l'expérience algérienne²⁰. Cependant point d'invisibilité ici : ma présence induisait d'inévitables effets. Comme le reste de l'enquête pour certaines familles, les entretiens

15 J'ai sélectionné à partir de l'inventaire les entretiens conduits par l'ONACVG ceux qui évoquaient plus longuement les questions du retour. Une centaine d'entretiens ont ainsi été écoutés. Ils sont conservés au Service historique de la Défense (noté SHD par la suite) sous la cote GR5K.

16 En particulier les archives du Groupe d'études et de rencontres des organisations de jeunesse et d'éducation populaire (Gerojep), à l'origine d'une vaste enquête auprès des soldats de retour fin 1959, ou encore des archives conservées par le diocèse de Paris et par plusieurs hôpitaux psychiatriques.

17 Quand les règles de communicabilité archivistiques l'exigeaient ou quand les témoins l'ont souhaité, des noms fictifs ont été choisis pour garantir l'anonymat des personnes sans entraver la lecture.

18 Sur les trente-neuf, six sont des familles où l'ancien conscrit était mort avant l'enquête.

19 Je pense en particulier aux travaux de Claire Mauss-Copeaux et Florence Dosse sur la mémoire des appelés, qui s'appuient très largement sur les méthodes de l'enquête orale : Claire MAUSS-COPEAUX, *Appelés en Algérie : la parole confisquée*, Hachette littératures, Paris, 1999 ; et Florence DOSSE, *Les Héritiers du silence. Enfants d'appelés en Algérie*, Stock, Paris, 2012. Plus récemment, il faut citer les thèses d'Andrea Brazzoduro et de Marc André qui font aussi une très large place à l'enquête orale : Andrea BRAZZODURO, « I veterani d'Algeria e la Francia contemporanea. Esperienze e memoria del contingente di leva, 1955-2010 », université de Paris-Ouest Nanterre-La Défense et Università degli studi di Roma « La Sapienza », 2011 ; et la version publiée de la thèse de Marc ANDRÉ, *Femmes dévoilées. Des Algériennes en France à l'heure de la décolonisation*, ENS éditions, Lyon, 2016.

20 La bibliographie est vaste sur ces questions communes à plusieurs disciplines (voir par exemple Alban BENSA et Didier FASSIN (dir.), *Politiques de l'enquête*, La Découverte, Paris, 2008). Sur l'exhibition de l'enquête dans le travail et ses vertus, je signale seulement l'ouvrage de Stéphane Beaud centré sur l'étude d'une adelphe : *La France des Belhoumi*, La Découverte, Paris, 2018.

collectifs participaient de la transmission étudiée. Alors que je ne pouvais qu'imaginer à partir des documents récoltés ce que furent les communications au sein des familles depuis la guerre, ces entretiens familiaux me donnaient l'occasion de voir les familles fonctionner *hic et nunc*, même si le lieu et le temps de la rencontre avaient été créés pour les besoins de l'enquête²¹. Comme les questionnaires, ces entretiens étaient autant de manières de parler du passé au présent. Il ne s'agissait pas de paroles venues du passé, mais bien de paroles (ou d'écrits) sur le passé, tenues au présent et parlant, aussi, de ce présent. Ce sont précisément ces deux dimensions des récits (sur le passé et au présent) qu'il importait de prendre en compte pour comprendre ces transmissions.

Disposer, pour une même famille, de ces différentes strates de témoignages (à l'époque de la guerre, dans les décennies suivantes, lors des questionnaires et parfois lors d'entretiens) a enrichi ma compréhension des dynamiques familiales tout en me permettant d'apercevoir ce qui était transmis par les hommes et ce qui était compris par leurs proches. Pouvoir disposer de cette richesse documentaire permet aussi de comparer les familles et d'éclairer les différences internes au corpus.

J'ai fait le choix de beaucoup citer pour donner à entendre toutes ces voix²², en faisant le pari que si les lecteurs oublient qui est exactement le père de tel enfant ou quelle était précisément l'affectation en Algérie de tel frère, la compréhension des mécanismes familiaux n'en serait pas atténuée. En effet, en entrant dans l'intimité de ces familles diverses aussi bien socialement que culturellement, géographiquement ou encore politiquement, on ne plonge pas dans la répétition infinie des petites différences. Des processus récurrents émergent bien. Sans écraser les singularités, ces histoires individuelles appartiennent bien à une expérience collective.

Les familles, au cœur de l'analyse

À leur retour d'Algérie, ces hommes sont précisément entre deux familles : ils sont partis en guerre comme fils, relié à leurs parents, et frère, rattaché à leur adelphie ; ils

21 Voir Solène BILLARD *et al.* (dir.), *Histoires de famille. Les récits du passé dans la parenté contemporaine*, Éditions Rue d'Ulm, Paris, 2015.

22 Afin de ne pas surcharger la lecture, les citations qui viennent des questionnaires sont entre guillemets sans appel de note. Toutes les autres citations sont référencées. L'orthographe, la grammaire et la ponctuation ont été conservées telles quelles.

vont, au sortir de cette guerre, fonder une autre famille avec femme et enfants. Travailler sur les transmissions de leur expérience de guerre dans ces deux cadres et alors que la guerre a eu précisément lieu au moment de passage de l'un à l'autre, permet d'apercevoir comment les familles françaises ont été traversées, elles aussi, par les guerres. Il s'agit bien de réintroduire, entre l'individu et la société, une autre échelle d'analyse : la famille, lieu de socialisation fondamental et de construction des identités.

D'une part, la famille a une influence sur l'expérience de la guerre telle qu'elle est vécue et telle qu'elle est racontée. D'autre part, cette expérience et ses récits ont un effet retour sur les familles. Car il existe un lien entre le statut de celui qui parle dans la famille (fils, frère, mari, père) et les récits et autres formes de transmission qu'il peut y faire.

« Cadre social de la mémoire », la famille initiale nous apprend à encoder les événements puis à les remémorer²³. C'est elle qui fournit une partie importante des représentations (du devoir, de la guerre, de la masculinité, de la souffrance, du progrès, pour n'en nommer que quelques-unes) à la disposition des jeunes hommes qui partent en Algérie. C'est avec ces représentations qu'ils vont réagir aux situations qu'ils découvrent là-bas et en fonction d'elles qu'ils vont pouvoir s'adresser à leurs proches, tenant compte de leurs attentes et de leurs espoirs, de leurs ignorances et de leurs illusions aussi parfois.

L'étude de ces familles en guerre révèle leurs fonctionnements internes. On y repère les relations que nourrit le jeune homme aux autres membres de sa famille, ainsi que les places assignées aux uns et aux autres et dont il tient compte quand il écrit ou parle de ce qu'il découvre en Algérie. Le contenu de l'expérience n'est pas le seul élément qui explique ce qu'il dit. Il faut tenir compte de ce qu'il a été capable de ressentir et de comprendre de ce qu'il vivait, puis de ce qu'il savait pouvoir dire, en fonction de la personne à qui il s'adressait.

Après la guerre, la famille continue à fournir un cadre pour l'expression de ses souvenirs. Cependant, à la famille initiale, s'ajoute bien souvent la nouvelle famille

23 L'expression de Maurice Halbwachs (*Les Cadres sociaux de la mémoire*, 1925) a donné lieu à une foule d'études, jusqu'à la formation d'une sous-discipline spécifique dans certains pays, les *memory studies*.

fondée au retour. Elle devient dès lors le lieu de transmission privilégié de l'expérience algérienne et, parfois, un espace de recomposition identitaire pour ces hommes revenus anciens combattants. Les règles internes de ces nouvelles familles peuvent être différentes ; assurément le fils est devenu père, le frère époux. Dès lors, les récits de la guerre peuvent changer. En observant ce qui est transmis dans cette nouvelle famille et les attitudes de ceux qui écoutent, redoutent, suggèrent ou accompagnent, toute une série d'implicites apparaissent encore, livrant des informations sur ce que signifie, notamment, être une bonne épouse ou un bon père. Ainsi les récits sur la guerre – et tout ce qui est transmis sur elle – fonctionnent comme des révélateurs de famille.

Ils peuvent aussi être des opérateurs de famille, tant l'identité de ces jeunes adultes s'inscrit dans des situations de communication familiale spécifiques qui la configurent en retour. Or ce sont en particulier ces nouvelles familles qui donnèrent son visage à la France des années 1960 et continuent à la marquer depuis.

Certes, toutes les familles de France ne sont pas concernées directement par cette histoire, même si elles sont nombreuses à avoir un lien à l'Algérie – je pense en particulier aux familles marquées par l'exil ou par la migration économique. Toutes n'eurent pas non plus un fils ou un frère parti en Algérie. Pourtant, le nombre de ceux qui partirent fut suffisamment important pour que l'étude de leurs familles soit aussi celle d'un pan important de la France contemporaine.

Afin d'affiner l'analyse, et sauf comparaison ponctuelle, ont été exclues de cette enquête les familles de conscrits nés en Algérie ou aux Antilles et les familles d'hommes ayant servi en Algérie comme militaires de carrière. Il m'importait en effet de constituer un ensemble homogène de départ limité aux familles de conscrits dont la société de référence était en métropole depuis les années 1930, c'est-à-dire, en fait, l'immense majorité des Français.

L'enquête par questionnaires a permis de mesurer d'importants éléments de diversification, qu'il s'agisse du niveau de diplôme et des études, de l'engagement associatif, politique ou syndical, des lieux de domicile (à l'époque de la guerre et lors de l'enquête) ou encore de la profession. Sur ce dernier point comme sur la question des enfants, l'enquête distingue les projets des réalisations, ou encore la profession avant de partir ou envisagée et celle qui fut occupée ensuite (plusieurs

éventuellement). La participation des générations précédentes à un autre conflit est également un élément de variation, de même que la taille des adélphies, permettant d'identifier la place du conscrit dans sa famille ou le fait que plusieurs frères ont pu partir en Algérie. Ces éléments distinctifs seront précisés au fil de la lecture et au gré des présentations individuelles quand ils seront éclairants. Pour un tel travail, en revanche, aucune donnée quantitative ne doit être attendue²⁴. Si des biais existent nécessairement, il a tout de même été possible d'obtenir un corpus présentant des familles extrêmement variées, eu égard aux différents critères mentionnés²⁵.

Une histoire de la France contemporaine

L'hétérogénéité de ce corpus sur de très nombreux points – au premier rang desquels l'expérience algérienne – ne saurait toutefois effacer les grandes caractéristiques communes. Elles sont de trois ordres, qui permettent de comprendre pourquoi cette enquête participe d'une histoire de France qui dépasse la question de la guerre d'Algérie ou celle de sa mémoire.

Tout d'abord, les hommes qui forment le point de départ de ce travail appartiennent à une génération, non pas au sens biologique mais bien au sens sociologique. Ils ont eu à connaître un « destin commun²⁶ », qui les a distingués fortement des hommes les ayant précédés et de ceux qui les ont suivis. Cette communauté de destin ne signifie aucunement homogénéité des attitudes ou similarité des choix. Simplement, « leur comportement présente, par rapport aux groupes sensiblement plus vieux ou plus jeunes, des traits distinctifs ordinairement fort nets. Cela, jusque dans leurs désaccords, qui peuvent être plus aigus. Se passionner pour un même débat, fût-ce en sens opposé, c'est encore se ressembler », tranche ainsi Marc Bloch²⁷. Alors que la diversité des expériences en Algérie est évidente, tous sont partis comme conscrits de l'autre côté de

24 Il est aussi impossible de mener des travaux de ce type sur une longue durée, puisqu'aucune étude n'existe sur la France du type de ce qui a été demandé aux États-Unis après la guerre du Vietnam – comme *Legacies of Vietnam. Comparative Adjustment of Veterans and their Peers: a Study*, présentée devant le comité pour les anciens combattants de la Chambre des représentants dès 1981 (cité par Josefina J. CARD, *Lives after Vietnam. The Personal Impact of Military Service*, Lexington Books, Lexington, 1983).

25 On trouvera à l'adresse suivante une présentation de ce livre et les questionnaires envoyés : <<http://raphaellebranche.fr/publications/ouvrages>>.

26 Gérard MAUGER, « Introduction », in Karl MANNHEIM, *Le Problème des générations*, Armand Colin, Paris, 1990, édition 2005, p. 62.

27 Marc BLOCH, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Armand Colin, Paris, 1961, p. 94.

la Méditerranée et tous ont eu à se réinsérer dans une société française qui les avait vus partir sans s'inquiéter outre mesure de ce qu'ils seraient amenés à vivre là-bas.

Ensuite, si des variations sont repérables, suivant le degré d'information des gens et suivant le moment dans la guerre, la normalisation de l'expérience militaire par les familles, sur fond d'indifférence tranquille, est très largement commune aussi. Après 1962, l'homogénéisation continue : les souvenirs des appelés et ce qu'ils peuvent transmettre à leurs proches doivent s'articuler avec les représentations dominantes socialement²⁸. Même dissonants, ces souvenirs ne peuvent être dits sans tenir compte de ce cadre national global²⁹. Ils s'adosent à lui et le contiennent dès lors toujours peu ou prou.

Enfin, les familles de ces hommes se trouvent à l'articulation d'une mutation majeure de la société française. Au tournant des années 1960 et 1970, les bases juridiques, sociales et culturelles, des couples et des familles sont refondées. Les places des pères, des mères, des époux et des enfants sont durablement modifiées alors précisément que les anciens conscrits deviennent pères et que leurs enfants sont petits. C'est dans ce cadre renouvelé que s'inscrit ce qui est transmis de l'expérience algérienne. Au-delà des différences d'expériences vécues par les soldats, les conditions matérielles de production d'une transmission familiale sont communes.

Identifier ce qui se joue permet d'éclairer l'histoire de la guerre d'Algérie et de ses représentations, mais aussi de percevoir ce que furent les mutations des familles françaises. Les récits transmis dans ce cadre témoignent d'un avant et d'un après cette décennie charnière. Les modalités différenciées de transmission à ses frères et sœurs, à son épouse connue avant ou après la guerre, à ses enfants attestent également des enjeux qui traversent les familles depuis cette époque. Ce travail repose sur ce changement de regard : plutôt que d'appréhender la transmission des expériences de guerre uniquement du point de vue des soldats, il prend en compte leurs familles. Mettre les familles au centre de l'analyse, c'est les considérer comme les rouages sociaux fondamentaux rendant possible la transmission. Les attitudes des individus et de leurs familles ne sont pas interprétées avec des grilles psychologiques, mais bien

28 Sur ces questions, voir l'article de synthèse d'Astri ERLI, « Locating family in cultural memory studies », *Journal of Comparative Family Studies*, vol. 42, n° 3, mai-juin 2011, p. 303-318.

29 Sur ce point, voir les travaux concernant les familles allemandes et le nazisme, notamment Harald WELZER *et al.*, « Grand-père n'était pas un nazi », *op. cit.*

comme étant socialement et historiquement situées. Sont ainsi dégagés les cadres narratifs disponibles dans les familles des anciens conscrits et les conditions dans lesquelles les transmissions ont été possibles³⁰. De la guerre à nos jours, elles ont beaucoup varié à mesure que les familles et la société changeaient.

Ce livre se compose de trois grandes séquences : le temps de la guerre, celui des premières années du retour puis celui des transmissions postérieures. Il commence par l'enfance de ces hommes afin de présenter leurs premières socialisations et d'identifier les cadres d'énonciation et de représentation qui précèdent l'expérience algérienne (chapitre 1). Il développe ensuite l'analyse des premiers mots qu'ils échangèrent avec leurs proches sur leur expérience de la guerre en Algérie. Dans l'absence et la distance, ces échanges fonctionnèrent particulièrement comme une mise à l'épreuve des liens, en renforçant certains, en brisant d'autres. Ils contribuèrent, assurément, à identifier ce que ces hommes partis en Algérie avaient en commun avec les membres de leur famille, notamment avec les femmes avec qui ils commençaient parfois à se lier tout en renforçant leur assignation de genre en tant que fils, frère ou futur mari (chapitres 2, 3 et 4).

Au retour, l'incitation à oublier est partout. On verra comment elle fonctionne au sein des familles et quels effets elle a alors sur ce qui est transmis (chapitres 5 et 6). Dans cette première décennie du retour, la dimension générationnelle de l'expérience de guerre s'éprouve vis-à-vis des plus âgés comme des plus jeunes, notamment au sein des fratries ou vis-à-vis des épouses. Se penser « anciens combattants » sans être reconnus comme tels par les siens se révèle compliqué (chapitre 7). Pour certains, l'expérience algérienne est d'ailleurs le point de départ de bifurcations d'avec les projets élaborés d'avant-guerre. Elle est également la source de bouleversements identitaires profonds qui souffrent, eux aussi, de n'être pas reconnus pour ce qu'ils sont : des effets d'une expérience collective et non de simples troubles individuels (chapitre 8).

La majorité des conscrits se marient et ont des enfants après leur retour. Alors qu'ils viennent d'un autre modèle familial, ils participent (tout autant qu'ils sont modelés par elle) à la grande mutation de la place des pères. Les modalités de transmission de leur

³⁰ Cette enquête en propose une première exploration, qu'il conviendra d'affiner par des études plus précises.

expérience algérienne en sont d'autant plus marquées que ce sont plus largement les relations des pères aux enfants qui se modifient dans ces décennies (chapitre 9). Pour finir, on verra qu'en grandissant dans une société française qui se penche de plus en plus sur son passé algérien, les enfants acquièrent d'autres représentations de la guerre d'Algérie. Les images qu'ils ont de l'expérience de leur père peuvent en être modifiées. Avec ces échanges qui évoluent au fil du temps, ce sont aussi les places de chacun et de chacune qui se recomposent (chapitre 10).